



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 février 2013

Communiqué de presse

INAUGURATION DU COMMISSARIAT DE SECTEUR DE LILLE MOULINS ET PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE DES 5 PREMIERS MOIS DE LA ZSP DE LILLE

Dominique Bur, préfet du Nord, Franck Hanoh, adjoint au maire de Lille en charge de la sécurité et Didier Perroudon, directeur départemental de la sécurité publique du Nord, en présence de Georges Gutierrez, procureur adjoint de la République, ont inauguré, ce jeudi 14 février, le commissariat de secteur de Lille Moulins.

Le préfet a souligné la position clé de ce nouveau commissariat de secteur au sein de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) mise en place le 25 septembre 2012, gage d'une meilleure accessibilité pour les usagers, d'une remontée plus directe des informations, de gain de temps et donc d'efficacité. Ouvert au public depuis le 28 janvier dernier, ce commissariat de secteur a pour objet de recevoir les plaintes et les déclarations du public, d'orienter les victimes et de gérer les dossiers administratifs et judiciaires concernant les habitants du secteur. Il assure une présence visible de la police nationale et répond aux besoins de sécurité des habitants dans le quartier.

Le préfet a présenté, à cette occasion, le bilan d'activité des 5 premiers mois de la ZSP qui est encourageant, avec un recul de 4,3 % des faits de délinquance enregistrés entre le 1er septembre et le 31 janvier par rapport à la même période l'année dernière. Le nombre de trafics de stupéfiants démantelés a augmenté de 35 % et le nombre de personnes mises en cause pour usage et revente de drogue de 77 %. Parallèlement, la lutte contre les nuisances et les incivilités porte également ses fruits puisque le nombre de véhicules incendiés a baissé de 18 %. Les actions fortes et ciblées de la police ont permis d'interpeller 1 125 personnes, pour des infractions essentiellement liées aux stupéfiants, à des vols et recels de vol ou à des violences. Plus de 265 000 euros ont été saisis, traduisant la priorité absolue de lutter contre le trafic de drogue par le biais des saisies des avoirs criminels qui privent les délinquants du produit de leurs agissements et qui fragilisent les réseaux. Le préfet a par ailleurs rappelé que plusieurs groupes de travail techniques ont été mis en place, notamment avec les bailleurs sociaux et les chefs des établissements scolaires afin de renforcer les actions de prévention.

**UN NOUVEAU COMMISSARIAT A LILLE MOULINS
AU COEUR DE LA ZONE DE SECURITE PRIORITAIRE DE LILLE**

Dominique Bur, préfet du Nord, Franck Hanoh, adjoint au maire de Lille en charge de la sécurité, président du Conseil de quartier de Lille et Didier Perroudou, directeur départemental de la sécurité publique du Nord, en présence de Georges Gutierrez, procureur adjoint de la République, ont inauguré, le jeudi 14 février 2013, le nouveau commissariat de secteur de Lille Moulines.

Le préfet a souligné la position clé de ce commissariat au sein de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) mise en place en septembre 2012, gage d'une meilleure accessibilité pour les usagers, d'une remontée plus directe des informations, de gain de temps et donc d'efficacité, et s'est félicité du partenariat exemplaire qui existe entre la police nationale et la police municipale et que vient encore renforcer la signature de la nouvelle convention de coordination entre les services.

Ouvert au public depuis le 28 janvier 2013, ce nouveau commissariat de secteur a pour objet de recevoir les plaintes et les déclarations du public, d'orienter des victimes et de gérer les dossiers administratifs et judiciaires concernant les habitants du secteur. Il assure une présence visible de la police nationale et répond aux besoins de sécurité des habitants dans le quartier.

Il comprend un total de 4 effectifs. En outre, 6 fonctionnaires du groupe de sécurité de proximité de Lille Sud (GSP) prendront leur service sur ce site. Ces effectifs apporteront au secteur une sécurisation supplémentaire avec une présence sur le terrain et au commissariat en cas de rédaction de procédure.

Le délégué police/population de la ZSP sera également présent sur le site. Réserviste de la police nationale, il est chargé d'entretenir des contacts avec les partenaires et habitants du secteur pour recevoir l'expression de leurs besoins de sécurité, régler les différends de proximité par un contact personnalisé, participer aux réunions de quartier, échanger avec les bailleurs. Cette remontée d'informations au plus près du terrain et une communication permanente permettent une plus grande réactivité des services de police face aux difficultés rencontrées. Ce dispositif contribue à construire la tranquillité du quartier en favorisant l'adhésion de la population à une démarche partenariale englobant l'ensemble des acteurs de terrain.

L'ancien bureau de police de Moulines, situé boulevard Clemenceau, a été démoli dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la porte de Valenciennes. La nouvelle implantation s'est effectuée en concertation avec les élus locaux, au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements de Lille Métropole Habitat facilement accessible grâce à une bonne desserte par les transports en commun.

Infos pratiques

7 bis rue Armand Carrel - 59000 Lille

Tél. 03.20.17.29.30

Des horaires d'ouverture à l'identique de ceux des autres bureaux de police :

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h25 et de 14h00 à 18h00

Fermé les samedis, dimanches et jours fériés

Transports en commun : bus ligne 14 et liane 1 et métro porte de Douai

BILAN D'ACTIVITE DES 5 PREMIERS MOIS DE LA ZONE DE SECURITE PRIORITAIRE (ZSP) DE LILLE

Dominique Bur, préfet du Nord a présenté, à l'occasion de l'inauguration du commissariat de secteur de Lille Moulins, le jeudi 14 février 2013, le bilan d'activité des 5 premiers mois de la zone de sécurité prioritaire (ZSP) de Lille qui s'étend sur les quartiers de Lille Sud, Lille Moulins et du Faubourg de Béthune qui connaissent des phénomènes de délinquance d'une intensité supérieure à ceux du reste de l'agglomération lilloise.

Le préfet a salué l'implication des services de police en lien avec les acteurs locaux (mairie, autres services de l'Etat, bailleurs, acteurs de la politique de la ville) et la bonne coordination entre l'action des policiers et la réaction pénale pour prévenir et réprimer la délinquance, en particulier la lutte contre les trafics de stupéfiants, les infractions liées à la législation sur les armes, la lutte contre les violences urbaines et contre les nuisances, correspondant aux quatre priorités identifiées dans ces quartiers.

Il a souligné le caractère encourageant de ces premiers résultats qui traduisent, avec un peu plus de 2 600 faits de délinquance enregistrés entre le 1er septembre et le 31 janvier, un recul de 4,3 % par rapport à la même période l'année dernière. 43 % d'entre eux ont été élucidés (contre 35,7 % au niveau départemental).

Le nombre de trafics de stupéfiants (65) démantelés a augmenté de 35 % et le nombre de personnes mises en cause pour usage et revente de drogue (30) de 77 %. Plus de 13 kilos d'héroïne, 5 kilos de cannabis et 600 grammes de cocaïne ont été saisis. Parallèlement, la lutte contre les nuisances et les incivilités porte également ses fruits puisque le nombre de véhicules incendiés (56) a baissé de 18 %. 56 interventions pour tapages nocturnes ont été réalisées.

Les actions fortes et ciblées de la police ont permis d'interpeller 1 125 personnes, pour des infractions essentiellement liées aux stupéfiants, à des vols et recels de vol ou à des violences. Un cinquième de ces interpellations a été réalisé par le service interdépartemental de sécurisation des transports en commun (SISTC). Dans ce cadre, la vidéoprotection installée sur le réseau de transport en commun a concouru efficacement à la mise en cause d'un certain nombre de délinquants.

Plus de 265 000 euros ont été saisis (160 000 euros en numéraire et 105 000 bloqués sur des comptes bancaires ou en biens meubles) traduisant la priorité absolue de lutter contre le trafic de drogue par le biais des saisies des avoirs criminels qui privent les délinquants du produit de leurs agissements et qui fragilisent les réseaux.

Les forces de l'ordre sont également mobilisées dans le domaine de la sécurité routière. Elles organisent en particulier des opérations de contrôles des deux roues de toutes cylindrées (86) afin de lutter contre la pratique des rodéos.

Outre les effectifs de la brigade spéciale de terrain (22 fonctionnaires) dédiés à la ZSP, une patrouille de police secours, un équipage de la BAC de la division de Lille, un équipage de la BAC départementale et un équipage de patrouille du SISTC y ont été fidélisés. Les services d'investigation de la sûreté départementale et de la sûreté urbaine de Lille participent également aux actions engagées dans la ZSP. Une cinquantaine d'opérations de sécurisation ou coup de poing ont été réalisées avec l'appui des effectifs des unités départementales.

Dans le domaine de la prévention, plusieurs groupes de travail techniques ont été mis en place, notamment avec les bailleurs sociaux et les chefs des établissements scolaires afin de renforcer le partenariat existant sur la prévention situationnelle des immeubles et des espaces publics proches (diagnostics de sécurité, vidéoprotection, aménagements permettant de renforcer la sécurité des résidents et riverains) et les échanges avec les référents scolaires sur les phénomènes de violence dans et aux abords des établissements scolaires.

La prochaine signature de la nouvelle convention de coordination entre la police nationale et la police municipale confirme l'action concertée entre les deux forces et la rend plus opérationnelle (coordination des patrouilles, contrôles conjoints...). Elles agiront de manière accrue et en complémentarité dans la ZSP.